

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA SELECTION DU
CONSEILLER DU COORDONNATEUR DE LA CEPTM/UPK

No du Don : H-5950- ZR

Référence : AMI N° 281/PTM/CEPTM-UPK/C/LDWM/PM/RMAL/2013

Date de publication : 19 juillet 2013

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un don de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat de services d'un consultant (firme) devant procéder à la sélection du **Conseiller du Coordonnateur** de la CEPTM/UPK.

Les services de consultant (« Services ») comprennent notamment la réalisation entre autres des tâches ci-après:

- ✓ Proposer un panel d'examineurs composé au maximum de trois personnes à soumettre, avec les CV à l'appui, à l'approbation de la CEPTM ;
- ✓ Proposer la méthodologie à suivre pour l'organisation globale des tests (interviews et tests pratiques) ;
- ✓ Préparer un questionnaire avec corrigé relatif aux tests pratiques et interview pour le recrutement du Conseiller du Coordonnateur. Les tests pratiques d'évaluation des connaissances des candidats porteront sur leurs capacités rédactionnelles (thèmes de l'épreuve de dissertation à soumettre à l'approbation CEPTM pour un choix), leurs connaissances générales en Gestion de Projets (Passation des marchés, Gestion financière, Suivi & Evaluation) et leurs connaissances sur les logiciels Microsoft (Word, Excel, Power point, etc.) ;
- ✓ Elaborer la grille d'évaluation comportant tous les paramètres nécessaires relatifs au poste de Conseiller du Coordonnateur ;
- ✓ Organiser les tests ;
- ✓ Coter les candidats ;
- ✓ Elaborer le rapport d'évaluation et proposer les noms des trois meilleurs candidats ;
- ✓ Documenter tout le processus de sélection.

La Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal, CEPTM, invite les consultants admissibles (firmes) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus et les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte des candidats devant poursuivre le processus de sélection sont :

- Avoir une expérience professionnelle de cinq (5) années au minimum dans le recrutement et/ou la gestion du personnel pour le compte des tiers (sociétés, ONG, etc.) : **40 points** ;
- Avoir réalisé, au cours des trois dernières années, au moins deux (2) missions de recrutement du personnel, pour le compte des sociétés ou des ONG : **40 points** ;
- Disposer du personnel capable d'effectuer la mission et ayant les connaissances en matière d'épreuve de dissertation, de passation de marchés, suivi-évaluation et informatique : **20 points**.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition d'octobre 2006 et mise à jour en Mai 2010, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d'intérêts dans le cadre des Services objet de la présente Sollicitation de manifestation d'intérêt : « Les règlements de la Banque exigent des consultants qu'ils fournissent des conseils professionnels, objectifs et impartiaux, qu'en toutes circonstances ils servent avant tout les intérêts de leur client sans faire entrer en ligne de compte l'éventualité d'une mission ultérieure et que lorsqu'ils dispensent leurs avis, ils évitent toute possibilité de conflit avec d'autres activités et avec les intérêts de leur société ».

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de 09 heures à 16 heures, heure locale de Kinshasa ou consulter le site www.ceptm.cd

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, par courrier ou le cas échéant par mail, au plus tard le **05 août 2013 à 15 heures, heure locale de Kinshasa** et porter clairement la mention «**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA SELECTION DU CONSEILLER DU COORDONNATEUR DE LA CEPTM/UPK**»

Les candidats intéressés devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal (CEPTM)

A l'attention de Monsieur Lazare DAKAHUDYNO WAKALE MINADA, Coordonnateur
Rez-de-chaussée de l'immeuble de la SNCC, 17, Avenue du Port, Kinshasa/Gombe, République
Démocratique du Congo, Tél. : (+243) 998205204 ; (+243) 990283235 ; (+243) 812478006 ;
(+243) 999986452, Email : ptmrdct@yahoo.com, remybanea@yahoo.fr, pmarche@ceptm.cd

Fait à Kinshasa, le 19 juillet 2013.

Lazare DAKAHUDYNO WAKALE MINADA
Coordonnateur